



MAGAZINE D'INFORMATIONS

CHRONIQUES

des Eaux et Forêts

ÉDITION SPÉCIALE



Les Défis Écologiques en 2025

Appel à l'Action Collective
et Innovante

ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE PATRIMOINE NATUREL POUR UN
AVENIR HARMONIEUX ENTRE L'HOMME ET LA NATURE.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

POUR LA **SAUVEGARDE** DE
NOTRE **PATRIMOINE NATUREL**



Je m'engage



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail



SEM Alassane OUATTARA
Président de la République de Côte d'Ivoire

Sommaire

MOT DU MINISTRE	5	II - QUELQUES AUDIENCES IMPORTANTES ACCORDEES PAR LE MINISTRE DES EAUX ET FORETS	31
INTRODUCTION	7	III - LES GRANDS PROJETS DU MINISTERE DES EAUX ET FORÊTS EN 2024	35
I - APERCU DU BILAN DES ACTIVITÉS 2024 9		IV STRUCTURE SOUS-TUTELLE 39	
Au plan des ressources forestières	10	V - LES STRUCTURES EXTERIEURES AU CABINET	41
Au plan des ressources en eau	10	VI - LES PERSPECTIVES	43
Au plan des ressources fauniques	11	CONCLUSION	46
Au plan de la gouvernance.....	12		
Au plan du renforcement des capacités techniques et operationnelles	12		
Au plan des conventions et accords signes....	13		
Au plan de la lutte contre les feux de brousse	16		
Au plan de la célébration des grands évènements en 2024	18		
Au plan des missions hors côte d'ivoire.....	20		
Au plan social	26		
Au plan de la promotion du genre	28		
Au plan de la promotion en grade supérieur... en 2024.....	29		
	31		

MOT DU MINISTRE



M. Laurent TCHAGBA
Ministre des Eaux et Forêts

A l'entame de cette nouvelle année 2025, je voudrais formuler pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les meilleurs.

Que cette année consolide nos actions en faveur de la reforestation de la Côte d'Ivoire, de la préservation de nos ressources en eau et de la protection de notre faune.

Je tiens à féliciter et remercier mes collaborateurs et l'ensemble de nos partenaires pour les résultats obtenus en 2024, tant au niveau de la gestion de la forêt, de la faune que des ressources en eau.

Grâce à notre engagement et notre détermination, nous avons franchi des étapes décisives en 2024 :

- L'Accord de Partenariat Volontaire (APV-FLEGT) a été signé puis ratifié et l'élaboration des projets pour sa mise en œuvre est en cours ;
- L'accord de prêt de 100 milliards de francs CFA de la Banque Européenne d'investissement (BEI) pour la mise en œuvre de la Stratégie de Préservation,

de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (SPREF) a été également signé ;

- Quatre projets de loi ont été adoptés. Désormais nous disposons d'un nouveau code de l'eau, d'une loi portant gestion de la Faune, d'une loi portant protection de l'éléphant et d'une loi relative à l'application de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ;
- L'année 2024, a également été marquée par l'adhésion de la Côte d'Ivoire à la convention des Nation-Unies sur l'eau.
- Les jalons d'un commandement fort des Eaux et Forêts et d'une Inspection Générale forte ont été lancés ;
- La lutte contre le sciage illégale et l'orpaillage clandestin a été accentuée ;
- Les capacités techniques et opérationnelles des agents ont été renforcées.

Bien d'autres objectifs ont été atteints en 2024 grâce à nos efforts individuels et collectifs.

Pour 2025, les défis qui nous attendent, sont immenses et exigent des réponses collectives, innovantes et déterminées.

Pour les relever, nous devons renforcer notre cohésion, notre esprit d'équipe et de famille.

N'oublions pas qu'en notre qualité de gestionnaire des ressources naturelles, nous sommes au cœur des actions de préservation de notre patrimoine naturel, de lutte contre la déforestation, ainsi que celle de la sécurisation des ressources en eau avec en ligne de mire une contribution plus accrue à la lutte mondiale contre les changements climatiques.

Nous avons également l'obligation de lutter contre le trafic des espèces sauvages et de protéger notre écosystème qui représente un patrimoine vital pour notre pays et pour le monde entier.

Je sais compter sur votre dévouement et votre engagement dans un élan de solidarité afin qu'ensemble nous accomplissons efficacement notre mission.

Excellente année 2025 à tous !

Laurent Tchagba



LA FORÊT C'EST LA VIE

NOUS PLANTONS NOS ARBRES MAINTENANT

CAR DEMAIN IL SERA TROP TARD

INTRODUCTION

Le Ministère des Eaux et Forêts est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Protection des Eaux et des Forêts.

Ces missions reposent sur trois (03) axes, à savoir, la gestion intégrée des ressources en eau, la protection et la valorisation de la Faune ainsi que la restauration du couvert forestier.

La stratégie pour la mise en œuvre de sa mission se décline en cinq (05) objectifs globaux, à savoir :

- Promouvoir une administration des Eaux et Forêts moderne et performante ;
- Reconstituer et stabiliser le patrimoine forestier ;
- Reconstituer et valoriser les ressources fauniques ;
- Assurer une gestion rationnelle des ressources en eau pour la satisfaction des besoins pour différents usages ;
- Soutenir financièrement des activités et projets de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts (SPREF).

En vue d'atteindre ces objectifs globaux, les axes stratégiques d'intervention du Ministère sont entre autres :

- Le renforcement de la protection des massifs forestiers ;
- Le développement du reboisement et la promotion de l'agroforesterie ;
- La préservation de la biodiversité (flore et faune) ;
- L'amélioration de la coexistence entre les hommes et la faune ;
- La valorisation de la faune ;
- La mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau.



SOCIÉTÉ DE DEVELOPPEMENT DES FORÊTS

NOTRE METIER

- PROTÉGER**
- REBOISER**
- AMENAGER LES FORÊTS**
- PRODUIRE DES SEMENCES ET DES PLANTS**
- GERER DES PROJETS FORESTIERS**



+225 27 22 48 30 00/07 01 77 86 89/ 01 60 89 89 40



info@sodefor.ci
01 Bp 3770 Abidjan 01



SODEFOR



www.sodefor.ci



Cocody, route Bingerville, entre
Carrefour la Vie et l'École de
Gendarmerie



APERCU DU
BILAN DES ACTIVITES
2024

AU PLAN DES RESSOURCES FORESTIÈRES



Plusieurs reboisements ont été faits, dont les statistiques sont les suivantes :

- Direction Régionale des Eaux et Forêts (DREF) : 12 740 hectares ;
- Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) : 2 438 hectares ;
- Projet d'Appui à la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (PASPREF) : 135 hectares ;

- Projet d'Investissement Forestier phase 2 (PIF2) : 1 500 hectares ;
- Projet bois de vène : 110 hectares ;
- Projet 1 école, 5hectares de Forêts : 58 hectares ;
- Reboisement compensatoire : 3 703 hectares ;
- SODEFOR : 2 263 hectares ;
- Reboisement convention SODEFOR : 954 hectares.

L'évaluation des reboisements réalisée par les autres acteurs est en cours.

AU PLAN DES RESSOURCES EN EAU



- Le code de l'eau a été adopté en 2023, pour sa vulgarisation, en 2024, plusieurs ateliers d'information, de sensibilisation et de diffusion de ce code ont été organisés, plus de 2 000 exemplaires du Code ont été distribués tant au niveau national que régional ;
- Le processus d'élaboration des textes d'application du code de l'eau est en cours ;
- Toutes ces étapes intermédiaires ont été couronnées par la promulgation de la loi n°2023-902 du 23 novembre 2023 portant code de l'eau ;
- En 2024, la Côte d'Ivoire a adhéré à la convention des Nations Unies sur l'eau suite à sa ratification, le mardi 16 juillet 2024.

Devenant ainsi le 10ème pays Africain à adhérer à cette convention sur l'eau.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, plusieurs activités ont été réalisées :

- La production de la cartographie des ressources en eau des bassins du Niger, Cavally et Sassandra ;
- La mise en œuvre de vingt sous-projets de groupement vulnérables dans la sous-préfecture de Kimbirila-nord ;
- La production de données sur la qualité des eaux des lagunes Ebrié, Ouladine et Kodjoboué ;
- Le lancement du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et à l'Assainissement (PASEA).

AU PLAN DES RESSOURCES FAUNIQUES



Trois projets de loi ont été adoptés en 2024, à savoir :

- La loi n°2024-364 du 11 juin 2024 portant gestion de la Faune ;
- La loi n°2024-365 du 11 juin 2024 portant protection de l'éléphant en Côte d'Ivoire ;
- La loi n°2024-366 du 11 juin 2024 relative à l'application de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

Plusieurs activités ont été menées notamment :

- La récupération d'animaux sauvages illégalement détenus ou abandonnés par des particuliers ;
- La saisie d'une centaine de kilogrammes de gibiers à l'aéroport d'Abidjan ;
- La pose de deux (02) colliers sur des éléphants pour le suivi satellitaire et leur protection en temps réel ;
- L'augmentation de l'effectif de la population animale du Zoo National d'Abidjan passant de 333 à 407.

AU PLAN DE LA GOUVERNANCE



- La mise en place des Unités de Coordination des différents programmes et conventions du Ministère (PIF, PIDACC) ;
- L'organisation d'un atelier de réflexion pour la redynamisation des régies d'avance et de recettes du Ministère ;
- La redynamisation du Comité National de Défense de la Forêt et de Lutte Contre les Feux de Brousse (CNDFB) ;
- La prise en compte du genre dans toutes les décisions importantes du Ministère ;
- Le renforcement du cadre juridique à travers l'adoption de quatre projets de loi notamment : la Loi portant code de l'eau, la loi portant gestion de la Faune, la loi portant protection de l'éléphant en Côte d'Ivoire et la loi relative à l'application de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ;
- Les documents de politique sont en préparation pour leurs validations ;
- Le conseil de discipline du Ministère des Eaux et Forêts a été formalisé et rendu fonctionnel, l'Inspecteur Général organise régulièrement des séances ;
- Le bon fonctionnement de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

AU PLAN DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS TECHNIQUES ET OPERATIONNELLES

- En juin 2024, la double cérémonie de présentation aux drapeaux et de baptême des 980 recrues de la session 2022, a été formée à SEBROKO par l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) ;
- Depuis novembre 2024, la formation de 1020 recrues de la session 2023 est en cours à Sébroko. La fin de cette formation est prévue en mars 2025 ;
- 38 agents du Ministère ont bénéficié de la formation effectuée par la SNDI sur l'initiation à l'informatique ;
- 400 Agents des services opérationnels ont été formés à Sébroko en 2024 ;
- En 2024, le Ministère a bénéficié de trois programmes de formation en Management et en Leadership féminin (12 femmes directrices et cheffes de service) organisé par le MDE (5 directeurs centraux du Ministère) et le CAMPC (09 Chefs de services et autres agents) ;
- Trois agents ont bénéficié de formations à l'extérieur (1 en Inde sur le Management de l'environnement, 1 en élaboration des politiques de gestion durable des forêts par la JICA et 1 Master en management de la transition énergétique à Lyon) ;
- Renforcement du parc auto à travers la réception d'un important don de la Banque Mondiale de 28 véhicules de types 4x4 et de 60 motos d'une valeur totale de 853 900 000 FCFA aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Projet d'Investissement Forestier-PIF2.

AU PLAN DES CONVENTIONS ET ACCORDS SIGNÉS



Signature de l'Accord de Partenariat Volontaire Flegt (APV-FLEGT)

Le lundi 19 février 2024 à Bruxelles, à la Présidence du Conseil de l'Union Européenne, le Ministre des Eaux et Forêts, Monsieur Laurent TCHAGBA, l'Ambassadeur représentant la présidence du Conseil de l'UE, Monsieur Willem van de VOORDE et la Commissaire Européenne chargée des Partenariats Internationaux Madame

Jutta URPIILAINEN ont signé l'Accord de Partenariat Volontaire relatif à l'application des Règlements Forestières, la Gouvernance et le Commerce du bois et des produits dérivés (APV-FLEGT).

Cette signature fait suite à la conclusion des négociations au mois de juin 2022 suivi du paraphe de l'accord par les parties ivoirienne et européenne le 19 octobre 2022 à Abidjan.

L'accord a été ratifié par l'Union Européenne le 29 avril 2024 puis par la Côte d'Ivoire en conseil des Ministres le 30 septembre 2024.

L'accord rentrera en vigueur après la notification mutuelle de la ratification par les deux partis.

Par ailleurs, à la suite, de ces différentes ratifications, la quatrième réunion du pré-Comité conjoint de mise en œuvre (pré-CCMO) de l'Accord de Partenariat Volontaire FLEGT (APV-FLEGT) sur l'Application des Règlements Forestières, la Gouvernance et les Échanges Commerciaux, s'est tenu, le vendredi 29 novembre 2024 à Abidjan.

Cette réunion a été co-présidée par Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts et Son Excellence Madame Francesca DI MAURO, Ambassadrice, Cheffe de la Délégation de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire.

Signature de Convention entre le Ministère des Eaux et Forêts et le groupe Eni



Le jeudi 28 novembre 2024, au Parc des Expositions d'Abidjan, Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts et Monsieur LUCA Faccenda, Directeur Général du groupe ENI Côte d'Ivoire, ont signé une Convention pour la mise en œuvre du projet d'aménagement de 14 forêts classées en Côte d'Ivoire sur une superficie de 155.000 hectares dans les régions des Lagunes et de la Comoé, situées respectivement au Sud et Sud-Est du pays, en vue de la compensation des émissions de gaz à effet de serre issues du développement du gisement Baleine produit par le groupe Eni Côte d'Ivoire et son partenaire PETROCI Holding.

Signature de Convention entre le Ministère des Eaux et Forêts et le Conseil Régional de la Mé



Le lundi 30 Septembre 2024, une signature de convention a eu lieu entre le Ministère des Eaux et Forêts représenté par son premier responsable, Monsieur Laurent TCHAGBA et le Conseil Régional de la Mé représenté par son Président, Monsieur le Premier Ministre Patrick Achi, pour l'aménagement de 2 000 hectares de la Forêt Classée de Agbo 2.

Signature de Convention de Partenariat entre la Direction Régionale des Eaux et Forêts du District Autonome d'Abidjan et la Fondation NSIA



Le lundi 18 novembre 2024, s'est déroulé dans les locaux de la Fondation NSIA, sis à Cocody 2 plateaux Vallon, la signature d'une Convention de partenariat entre ladite Fondation et le Ministère des Eaux et Forêts à travers la Direction Régionale du District Autonome d'Abidjan.

La convention est signée pour une durée de trois (03) ans renouvelables d'un commun accord entre les deux (02) parties.

Elle consiste en un appui de la Fondation NSIA à la Direction Régionale des Eaux et Forêts d'Abidjan pour la mise en œuvre de certaines opérations de gestion forestière sur l'étendue du territoire de compétence de la Direction Régionale.

Signature de convention avec le consortium Fadox-Allcot



Abidjan, le 06 février 2024, Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, a signé une convention avec le consortium Fadox-Allcot composé de l'entreprise émiratie Fadox Group International et de l'entreprise suisse Allcot AG, pour la réhabilitation de 86.000 hectares de forêt.

Cette convention consiste en une première phase en la mise en œuvre d'une étude de faisabilité pour la création de plantations agroforestières dans les forêts classées de Niellepou (64.370 hectares) et Suitoro (21.950 hectares) dans le Nord de la Côte d'Ivoire en vue de la génération de

crédits carbone. Les investisseurs ont souligné que cette initiative conduira à la restauration des forêts concernées d'ici 40 ans, dans le cadre de ce partenariat public-privé où l'État ne mobilise pas de ressources financières. De plus, les communautés locales et l'État bénéficieront de redevances sur la vente des crédits carbone, assurant ainsi des retombées économiques durables.

Le Consortium s'engage fermement à collaborer étroitement avec le gouvernement ivoirien pour mettre en œuvre la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts de Côte d'Ivoire (SPREF) ainsi qu'à élaborer un cadre exhaustif de réduction des émissions de carbone et de gaz à effet de serre.

Signature d'un protocole d'Accord entre le Ministre Marocain de l'Équipement et de l'Eau et le Ministre Ivoirien des Eaux et Forêts



Le mercredi 22 mai 2024, en marge du Forum Mondial de l'Eau qui s'est tenu à Bali en Indonésie, M. Nizar BARAKA, Ministre de l'Équipement et de l'Eau, représentant le Gouvernement du Royaume du Maroc, et Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, représentant le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, ont signé un accord de coopération dans le domaine des ressources en eau.

Ce protocole a pour objet de promouvoir la coopération institutionnelle et technique entre les Parties en vue de renforcer leurs capacités en matière de gestion intégrée des ressources en eau.

Signature d'Accord de prêt de 100 Milliards de FCFA entre la Côte d'Ivoire et la Banque Européenne d'investissement (BEI) pour la mise en œuvre de la Stratégie de Préservation, de réhabilitation et d'Extension des Forêts.



Le mardi 12 novembre 2024 à Baku en Indonésie en marge de la COP28, Monsieur le vice-président de la BEI, Ambroise Fayolle, lors d'une cérémonie organisée au Stand de la Côte d'Ivoire à Baku a annoncé l'octroi d'un prêt de 100 milliards de FCFA de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) à la Côte d'Ivoire pour la restauration de son couvert forestier.

Cet accord de prêt a été signé entre les deux partis à Abidjan, le 17 janvier 2025, sous la présidence du Premier Ministre, S.E.M Robert Beugré MAMBÉ.

Au nom de l'État de Côte d'Ivoire, Monsieur le Ministre des Finances et du Budget, M. Adama COULIBALY, a signé, l'accord de prêt et pour le compte de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), le vice-président M.Ambroise Fayolle a signé.

AU PLAN DE LA LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE



Le Comité National de défense de la Forêt et de lutte contre les Feux de brousse (CNDFB) a tenu ses deux (02) réunions ordinaires au titre de l'année 2024.

Le jeudi 06 juin 2024, s'est tenue la première réunion ordinaire du Comité National de défense de la Forêt et de lutte contre les feux de brousse sous la présidence de Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, par ailleurs président dudit Comité.

A cette occasion, Monsieur le Ministre, a salué et remercié les membres statutaires du comité et les a exhortés à continuer les actions pour éviter que les efforts de reconstitution des forêts soient détruits par les feux de brousse qui ravagent chaque année des milliers d'hectares de forêts.

La deuxième (2ème) réunion ordinaire quant à elle, s'est tenue le vendredi 27 Décembre 2024. Cette réunion présidée par Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts a été l'occasion de faire le bilan des activités 2024, de présenter le projet de budget 2025, et les perspectives envisagées. Ce fut également le lieu de faire l'état d'avancement des travaux de la base opérationnelle de Kahankro dont l'inauguration est prévue pour le 1er trimestre 2024.

Suite au lancement de la Campagne Nationale de Lutte contre les Feux de Brousse au titre de l'année 2024, à Boukebo, Sous-Préfecture de Languibonou dans le Département de Botro, en présence de Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre de Eaux et Forêts, Monsieur Assahoré Konan Jacques, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique, Monsieur Jean-Claude Kouassi, Ministre, Gouverneur du District Autonome de la Vallée du Bandama, plusieurs activités ont été menées par le Secrétariat Permanent du Comité National de défense de la Forêts et de lutte contre les Feux de brousse.

Dans le cadre d'un partenariat établi entre le Comité National de défense de la forêt et de lutte contre les Feux de brousse et le Projet de Renforcement des Moyens de subsistance des Petits Exploitants et des Femmes dans la Région du N'Zi (PREMOPEF) plusieurs campagnes d'informations, de formations et de sensibilisation à la lutte contre les feux de brousse dans la Région du N'Zi ont été organisées.

*Du 24 au 28 juin 2024, a eu lieu, au foyer des jeunes de la ville de Bocanda, la première session de formation organisée par le CNDFB. Cette formation a concerné 21 comités des départements de Bocanda et de Kouassi-



SAUVONS NOTRE FAUNE

Kouassikro. En raison de 3 membres par comité, c'est un total de 63 personnes qui ont bénéficié de la formation.

*Du 14 au 15 octobre 2024 à Dimbokro, un atelier de formation des Formateurs/Animateurs des Champs Ecoles sur les techniques de réalisation de pare-feu a été animé par Lt/Col. KASSAMBA Aboubacar, Secrétaire Permanent du CNDFFB. Les bénéficiaires de la formation étaient une vingtaine de personnes issues du Centre Suisse de Recherche Scientifique (CSRS) et de l'ANADER.

*Du 02 au 11 décembre 2024, une campagne de sensibilisation des populations contre les feux de brousse dans toute la Région du N'Zi. Cette campagne a été marquée par la remise publique d'équipements à 36 Comités villageoises de lutte contre les feux de brousse.

*Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention DGFF-PIDACC, le Secrétariat du Comité National de Défense de la Forêt et de lutte contre les Feux de Brousse (CNDFFB) a réalisé sur la période du 10 au 20 novembre 2024, deux missions afin de procéder à la redynamisation de comités villageois de lutte contre les feux de brousse dans les départements de Beoumi, Bouaké et de Kouassi Kouassikro.



AU PLAN DE LA CÉLÉBRATION DES GRANDS ÉVÈNEMENTS EN 2024



Organisation de l'édition 2024 de la Journée Internationale des Forêts (JIF-2024) sous le thème « Forêts et innovations »

La Journée Internationale des Forêts a été instituée par les Nations Unies chaque 21 mars.

Pour l'édition 2024, qui avait pour thème «Les forêts et l'innovation : de nouvelles solutions pour un monde meilleur», outre le message du Gouvernement, délivré par Monsieur le Ministre le 20 mars 2024, le jeudi 21 mars 2024, la célébration effective de la Journée Internationale des Forêts a été marquée par un panel de haut niveau et une exposition de solutions technologiques développées par des start-up ivoiriennes en faveur de la forêt.

Ces activités ont eu lieu en présence de Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, de Monsieur Alain Richard Donwahi, Président de la COP 15, de plusieurs Ambassadeurs, acteurs et partenaires de la gestion forestière et de la population, environ 182 participants.

Cette journée a été l'occasion de mettre en exergue les innovations remarquables en matière de gouvernance forestière, de technologie, de mécanisme de financements innovants et de bénéfiques aux communautés.

Célébration de la journée mondiale de l'eau 2024 sur le thème : «l'eau pour la paix».

Outre le message du gouvernement délivré par Monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA, dans la presse audio-visuelle, écrite et en ligne, un atelier de sensibilisation et de diffusion du nouveau code de l'eau a été organisée le 22 mars 2024.

Cette Cérémonie de célébration officielle a été rehaussée par la présence de Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, qui avait à ses côtés son homologue Monsieur Bouaké FOFANA, Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, les représentants des Institutions de la République, les Partenaires Techniques et Financiers ainsi que les opérateurs du secteur de l'eau.

L'enjeu de l'appropriation de ce code pour la réussite de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau en Côte d'Ivoire étant crucial, le Ministère des Eaux et Forêts avait mobilisé l'ensemble de ses Directeurs Régionaux et leurs collaborateurs à cette occasion.

Organisation de l'édition 2024 de la Journée Nationale de l'Arbre (JNA-2024)

La journée Nationale de l'arbre a été instituée par décret chaque 5 juillet.

L'édition 2024, placée sous le parrainage de Monsieur Robert BEUGRE MAMBE, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du des sports et du Cadre de Vie a été célébrée autour du thème « Je plante un arbre pour un lendemain où il fait bon vivre ».

Au titre des activités, il est à noter :

- Le message du Gouvernement délivré par M. le Ministre des Eaux et Forêts ;
- La cérémonie officielle qui s'est déroulée dans le village de Songon Dagbé en présence du Premier Ministre ;
- Les cérémonies éclatées organisées sur l'ensemble du territoire national à l'initiative des Directeurs Régionaux des Eaux et Forêts, et placées sous la présidence des autorités préfectorales locales.

Dans le cadre de cette activité qui a mobilisé 14054 participants issus de toutes les couches socio-professionnelles, 180145 arbres ont été plantés ; soit 239,77 hectares de reboisement.

Organisation du planting éclaté de l'édition 2024 de la Journée Nationale de la Paix (JNP-2024)

Sur instruction de Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, le Ministère des Eaux et Forêts a pris une part active à l'organisation de la journée Nationale de la Paix, édition 2024.

Le Ministère des Eaux et Forêts a organisé un planting éclaté sur tout le territoire national le 15 novembre 2024 à l'occasion de la célébration de la Journée Nationale de la Paix.

Cette opération placée sous la présidence des autorités préfectorales et qui a mobilisé toutes les couches sociales a permis de planter 56 544 arbres, correspondant à 79 hectares de reboisement. Cette activité a mobilisé 19263 personnes issues de toutes les couches sociales de notre pays.

Organisations de Campagnes nationales de sensibilisation du public sur la lutte contre le braconnage, l'adoption des lois sur la faune et la lutte contre la MPOX

Deux campagnes de sensibilisation ont été organisées pour éduquer le public et les communautés locales sur la valeur de la conservation des espèces sauvages, du 1er juillet au 31 août 2024.

Ces campagnes ont permis :

- d'organiser plus de 70 réunions de sensibilisation à travers le pays ;
- de diffuser deux (02) spots de sensibilisation à la télé et à la radio nationale ;
- de distribuer plus de 7 000 supports de communication ;
- de récupérer 38 spécimens d'animaux sauvages illégalement détenus ;
- de répartir 800 Equipements de Protection Individuelle (EPI) aux services.

Organisation d'un atelier de réflexion sur la lutte contre le sciage illégal pour la sauvegarde de nos forêts.

Du 18 au 19 avril 2024, au Palace Hôtel de Yamoussoukro, s'est tenu sous la Présidence de Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, un atelier de « réflexion sur la lutte contre le sciage illégal et la recherche de stratégies pour l'approvisionnement du marché national en bois légal ».

S'inscrivant dans le cadre de la lutte globale contre la déforestation, cette séance de travail majeur avait pour objectif général de proposer une solution durable à la problématique du sciage illégal de bois sur toute l'étendue du territoire national et proposer des stratégies pour un approvisionnement soutenu du marché national en bois d'origine légale.

L'atelier a enregistré plus d'une centaine de participants dont les autorités administratives et politiques locales, le représentant de la Chambre Nationale des Rois et Chefs traditionnels de Côte d'Ivoire, l'ensemble des services et des structures sous tutelles du Ministère des Eaux et Forêts et le Contrôleur Financier du Ministère des finances et du Budget auprès du Ministère des Eaux et Forêts.

L'on pourrait dire que les retombés de cet atelier ont été visible en 2024 car le sciage illégal

a connu un véritable recul grâce aux efforts cumulés par la Brigade Spéciale de Surveillance et d'intervention (BSSI) et la Police Forestière et de l'Eau (PFE).

Célébration de la 9ème édition de la semaine nationale de l'eau en Côte d'Ivoire

Du 28 au 03 novembre 2024, la Semaine Nationale de l'Eau (SNE) a été organisée sous le thème : « Développement harmonieux et durable de la Côte d'Ivoire : quel cadre juridique et réglementaire pour lutter contre la pollution des ressources en eau ? »

Outre le message du Gouvernement prononcé par Monsieur le Ministre, des panels et conférences scientifiques ont eu lieu ainsi qu'une cérémonie officielle présidé par Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts.

Il faut préciser qu'une délégation du Ministère de l'Équipement et de l'Eau du Royaume du Maroc a pris part à cette 9ème édition.

Plusieurs thèmes et sous-thèmes ont été développés au cours des panels et conférences scientifiques.

S'inscrivant dans la continuité de la célébration de la 9ème édition de la Semaine Nationale de l'Eau 2024, plusieurs ateliers Régionaux d'information, de sensibilisation et de diffusion du nouveau code de l'eau ont été organisés :

- Le lundi 04 octobre 2024, à Abengourou ;
- Le mercredi 06 novembre 2024, à Bouaké ;
- Le vendredi 08 novembre 2024, à Korhogo ;
- Le lundi 11 novembre 2024, à Daloa.

Atelier de réflexion sur les régies du ministère des eaux et forêts

Du 12 au 14 décembre 2024 à Assinie, le Ministère des Eaux et Forêts a organisé un atelier de réflexion sur les régies d'avances et de recettes du Ministère en vue de les redynamiser.

Ont pris part aux travaux, les Cadres et Agents du Ministère des Eaux et Forêts, les représentants de la Direction Générale du trésor et de la comptabilité publique ; ainsi que les représentants d'organisations syndicales du Ministère des Eaux et Forêts.

Les propositions et recommandations concrètes issues de cet atelier constituent aujourd'hui, une base solide qui permettra d'insuffler une nouvelle dynamique aux régies du Ministère.

AU PLAN DES MISSIONS HORS CÔTE D'IVOIRE



PARTICIPATION DU MINISTÈRE DES EAUX ET FORETS AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE DE PARIS (SIA 2024)

Du samedi 24 février au dimanche 3 mars 2024, Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts a conduit la délégation de son département ministériel au Salon International de l'Agriculture de Paris (SIA) 2024, qui a eu lieu à Paris Expo Porte de Versailles.

Au cours de ce SIA 2024, il a galvanisé les partenaires techniques et financiers (PTF) entre autres le groupe Adryada, Peugeot Forêt, l'Office National des Forêts de France (ONF), le Réseau international des organismes des bassins (RIOB) et bien d'autres pour soutenir la mise en œuvre de la politique forestière et de la Gestion Intégrée des ressources en eau (GIRE) en Côte d'Ivoire.

Toutes ces rencontres visent à mobiliser 616 milliards FCFA pour financer la mise en œuvre de la politique de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts, 320 milliards FCFA pour la valorisation des produits forestiers et faciliter la mise en œuvre de la GIRE.

Lors de la journée focus de son département, le vendredi 1er mars 2024, le ministre des Eaux et Forêts a présenté les actions du gouvernement ivoirien de lutte contre la déforestation et les grandes réformes de la GIRE aux investisseurs

LA PARTICIPATION DU MINISTRE DES EAUX ET FORETS AU 19ème FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES FORÊTS À NEW YORK



et participants au SIA 2024.

Avant de se rendre en France Monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA a officiellement signé au nom de la République de Côte d'Ivoire avec l'Union Européenne le lundi 19 février à Bruxelles, l'Accord de partenariat volontaire sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et le commerce du bois et produits dérivés (APV-FLEGT).

Cet accord international bilatéral entre la Côte d'Ivoire et l'UE vise à améliorer la gouvernance forestière du pays, à s'assurer que le bois importé dans l'UE remplit toutes les exigences réglementaires du pays partenaire, de lutter contre l'exploitation illégale des forêts en établissant un régime d'autorisation FLEGT comme garantie de la légalité et de la traçabilité des bois et produits dérivés exportés depuis la Côte d'Ivoire et aussi commercialisés sur le territoire national.

En France également, il a eu le jeudi 22 et vendredi 23 février 2024, des visites et séance de travail à Orléans à l'Agence de l'eau Loire Bretagne et à Bourges pour s'inspirer du modèle français en matière de Gestion intégrée des ressources en eau.

Le stand du Ministère des Eaux et Forêts a reçu de nombreux visiteurs au cours du SIA 2024.



Du 06 au 10 mai 2024, Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts a pris part à NEW-YORK, aux Etats-Unis d'Amérique à la 19eme session du Forum des Nations Unies (FNUF)

Le bilan de la participation du Ministère des Eaux et Forêts à ce forum a été positif.

En effet, en plus de la déclaration de la Côte d'Ivoire qui a été lue par le Ministre des Eaux et Forêts, Monsieur Laurent TCHAGBA le jeudi 09 mai 2024, où il a réaffirmé la volonté de la Côte d'Ivoire à restaurer le couvert forestier à travers la mise en œuvre de la Stratégie de préservation, de réhabilitation et d'extension des Forêts (SPREF), il a sollicité l'accompagnement du forum dans la mobilisation des ressources financières.

En marge de ce forum, Monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA a également eu des échanges fructueux avec plusieurs partenaires au développement pour la restauration du couvert forestier ivoirien, notamment avec les responsables du Forum des Nations Unies pour les Forêts (FNUF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) .

L'objectif principal de toutes ces rencontres était de solliciter l'appui de ces agences pour la mise en œuvre de la stratégie forestière adoptée par le gouvernement en 2019.

Toutes ces trois agences (FNUF, PNUD et PNUE) ont salué le leadership de Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, dans la lutte contre la déforestation et la restauration des terres dégradées. Elles ont indiqué qu'elles suivent avec la plus grande attention les multiples actions qui sont engagées à cet effet.

Elles ont par ailleurs rassuré Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts de leur accompagnement dans le plaidoyer pour la mobilisation des financements pour la mise en œuvre et la promotion de la politique forestière dans la conduite de certains projets.

PARTICIPATION DU MINISTRE DES EAUX ET FORETS A LA 3ÈME ÉDITION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA PRÉSERVATION DES FORÊTS : MONSIEUR LE MINISTRE LAURENT TCHAGBA PORTE LA VOIX DE LA CÔTE D'IVOIRE



Le lundi 07 octobre 2024 à Paris, Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts a représenté S.E.M Robert Beugré MAMBÉ, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre des Sports et du Cadre de Vie à cette troisième édition de la conférence internationale sur la préservation des forêts à l'initiative de l'Association internationale des maires francophones (AIMF). A ce titre, il a participé à la table ronde organisée à cet effet.

Cette table ronde a réuni des personnalités telles que Mme Anne Hidalgo, maire de Paris, Mme Laurence Tubiana, négociatrice des accords de Paris de 2015 dont le dixième anniversaire sera célébré en 2025 en amont de la COP 30 de Belém), Bertrand Walckenaer, directeur général adjoint de l'Agence Française de Développement (AFD).

Monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA a saisi cette opportunité pour appeler les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), à accompagner la mise en œuvre de la Stratégie de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts (SPREF 2019-2030) et la Stratégie de Valorisation des Produits Forestiers (SVPF) en Côte d'Ivoire.

Il a également invité le secteur privé à agir, non seulement pour préserver ces espaces, mais également pour trouver un équilibre entre conserver des forêts et les exigences d'une économie vivrière durable et de développer des solutions innovantes qui permettent aux sociétés de prospérer tout en respectant l'intégrité de l'environnement.

Il faut rappeler que la deuxième édition avait eu lieu à Abidjan du 28 juin au 1er juillet 2022 intitulé : « protéger et restaurer le milieu naturel dans et autour des villes ».



PARTICIPATION DE LA CÔTE D'IVOIRE A LA COP29 À BAKU EN AZERBAÏDJAN



Du 11 au 16 novembre 2024, Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, a participé à la COP29 à Baku, en Azerbaïdjan, aux côtés du Vice-président de la République de Côte d'Ivoire, S.E.M KONÉ Meyliet Tiémoko, chef de la délégation ivoirienne et du Ministre de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Écologique.

Pour le Ministre des Eaux et Forêts, l'objectif de cette mission était de mobiliser les partenaires techniques et financiers pour soutenir la mise en œuvre de la politique forestière et promouvoir la pratique de l'agroforesterie en Côte d'Ivoire.

Un objectif atteint dans la mesure où l'annonce de l'accord de financement des 100 milliards de FCFA du Programme de Restauration Durable des Forêts par la Banque européenne d'investissement (BEI) a été faite durant cette COP29.

Monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA a pris part à diverses activités, notamment des panels et conférence de haut niveau ainsi que des B to B.

La participation de la Côte d'Ivoire à la COP29 s'inscrit dans un projet ambitieux de préservation et de gestion durable des ressources naturelles, avec l'objectif d'assurer une couverture forestière renforcée pour le climat, la biodiversité et les communautés locales.

GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU : IMMERSION DANS L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE.

Du jeudi 22 février au vendredi 23 février 2024, Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, a effectué une visite de travail dans le bassin de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à Orléans en France, puis à Bourges (France).

Ces visites qui s'inscrivent dans la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau avaient pour objectif un Partage d'expérience suivi du renforcement de la coopération existante entre le Ministère des Eaux et Forêts Ivoirien et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne de France.



PARTICIPATION AU FORUM MONDIAL DE L'EAU 2024 A BALI (INDONÉSIE)



Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, a conduit la délégation ivoirienne au Forum Mondial de l'Eau 2024 qui s'est tenu à Bali en Indonésie du 18 au 25 mai 2024.

Cette délégation Ivoirienne conduite par le gestionnaire des ressources en eau, était composée de différents usagers des ressources en eau notamment des représentants du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, du Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, du Ministère du Transport, de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP), de la Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire (SODECI), de la Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique en Côte d'Ivoire (SODEXAM).

En termes de Bilan, il faut noter que Monsieur le Ministre a animé deux panels, l'un sur la maîtrise des ressources en eau pour une riziculture durable, organisé par la Banque Mondiale et l'autre sur la gestion des Bassins organisé par le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB).

Il a également obtenu la signature d'un protocole d'accord avec le Ministre Marocain de l'Équipement et de l'Eau du Royaume du Maroc sur la gestion intégrée des ressources en eau.

C'est au cours de ce forum, que l'entrée de la Côte d'Ivoire dans le Conseil mondial de l'eau lui a été annoncée par le Président du Conseil Mondial de l'Eau, Monsieur Loïc FAUCHON.

La Côte d'Ivoire a également obtenu le financement de l'élaboration de son plan d'action pour la convention des Nations Unies sur l'eau, annonce faite par Madame la Secrétaire Exécutive, au cours de l'audience accordée à Monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA.

Au terme de cette participation dense de la Côte d'Ivoire au Forum mondial de l'eau, Monsieur le Ministre a organisé un dîner de débriefing au cours duquel il a échangé avec la communauté ivoirienne vivant en Indonésie.

PARTICIPATION DE LA CÔTE D'IVOIRE A LA 12ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RIOB À BORDEAUX (FRANCE).

Du mardi 8 au vendredi 11 octobre 2024, Monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA, Ministre Eaux et Forêts, a participé, à Bordeaux, à la 12ème Assemblée générale du Réseau International des organismes de bassin (RIOB) et le 60ème anniversaire de ce réseau.

A cette occasion, il a animé un Panel de haut niveau où il a partagé les expériences de notre pays et proposer des solutions innovantes et durables pour le financement de la gestion des bassins.



PARTICIPATION DE LA CÔTE D'IVOIRE À SA PREMIERE RÉUNION DES PARTIES A LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR L'EAU A LJUBLJANA, EN SLOVENIE.



Du 23 au 25 octobre 2024, Monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA a conduit la délégation ivoirienne à la 10e session de la réunion des parties à la convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, qui s'est tenu à Ljubljana, la capitale de la Slovénie.

Au cours de cette réunion, la Côte d'Ivoire a été mise à l'honneur. Plus de 80 pays l'ont célébré à l'occasion de l'ouverture de la 10e session de la réunion des parties à la Convention des Nations Unies sur l'Eau, pour accueillir son adhésion à cette instance mondiale.

À travers cette adhésion à la Convention des Nations Unies sur l'eau en juillet 2024, la Côte d'Ivoire est devenue le 53ème État partie et le 10ème pays africain à rejoindre ce traité, qui vise à améliorer la gestion conjointe de l'eau au-delà des frontières.

Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, a exprimé sa satisfaction lors de cette célébration et a transmis les vifs remerciements de S.E.M Alassane OUATTARA, Président de la République, à son homologue slovène, Mme Nataša Pirc MUSAR, pour son engagement indéfectible en faveur de la cause de l'eau, ainsi qu'à l'envoyé spécial de l'Estonie, Président de la Réunion des parties, et à la Secrétaire Exécutive de la Convention des Nations Unies sur l'eau.

Monsieur le Ministre a également saisi cette tribune pour faire le point des ressources

en eau en Côte d'Ivoire. Il a précisé qu'elles sont menacées par l'urbanisation et les effets du changement climatique, notamment la sécheresse, les inondations, ainsi que la pollution résultant des activités industrielles, agricoles et minières, y compris l'orpaillage illégal.

Il a exprimé ses attentes à la suite de l'adhésion du pays à la Convention des Nations Unies sur l'eau.

Monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA a réitéré son appel, son appel sollicitant le secrétariat de la convention pour son appui à l'élaboration et la mise en œuvre de son plan en lien avec cette convention.



AU PLAN SOCIAL



Le Ministre Laurent TCHAGBA appelle à l'adhésion massive de ses collaborateurs au Fonds de Prévoyance des Eaux et Forêts afin qu'ils soient couverts en cas de sinistres (maladie, accident, décès ...)

En 2024, le Fonds de Prévoyance des Eaux et Forêts a poursuivi son engagement pour le bien-être de ses mutualistes. Avec une population totale de 4 120 adhérents, dont 3 800 agents des Eaux et Forêts, 250 de la SODEFOR et 70 agents interministériels. Ces 4 120 adhérents et leurs ayants droit donnent une population totale de 12 448 membres, soutenus par un réseau de 584 structures sanitaires (hospitalières, pharmaceutiques, biologiques et optiques) conventionnées, réparties sur tout le territoire national.

- Le FPEF en 2024 c'est 20.463 sinistres pris entièrement en charge. C'est un secours de proximité permanent auprès des malades, des veuves et des orphelins ;
- Le FPEF c'est aussi 441 mutualistes qui ont bénéficié de soins d'optiques et de lunetterie ;
- Le FPEF a également organisé des activités ludiques et éducatives des enfants des mutualistes au Zoo d'Abidjan ainsi que Noël Féérique au Jardin Botanique de Bingerville ;
- Le FPEF c'est enfin en ligne de mire le projet Retraite et le projet immobilier « FROMAGER 1 »

LE MINISTRE AUX CÔTÉS DE SES COLLABORATEURS ÉPROUVÉS



La cérémonie d'Hommage Funèbre Militaire à feu le Colonel VABÉ Ernest, ex chargé d'étude à la DAFN (SODEFOR), le jeudi 01 août 2024, au Siège de la SODEFOR sis à Cocody.

À cette occasion, Monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA, était représenté par le Colonel-Major Aké ABROBA Jérôme, Inspecteur Général du Ministère des Eaux et Forêts.

Devant parents, amis et connaissances, l'Hommage Funèbre Militaire a été rendu à feu le Colonel pour tout le service rendu à la nation.

Paix à l'âme du défunt !



MONSIEUR LE MINISTRE LAURENT TCHAGBA APPORTE SON SOUTIEN ET SA COMPASSION À SA COLLABORATRICE, CAPITAINE TIEOULE JOÉLINE, INTENDANTE DU MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS.



Le Samedi 14 Septembre 2024, Monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, s'est rendu à la Riviera, Cité Feh Kessé, au domicile de sa collaboratrice, Capitaine TIEOULE Joéline, Intendante du Ministère des Eaux et Forêts, dont le frère aîné a été rappelé à Dieu le 17 Août 2024.

En cette douloureuse épreuve, Il était important pour Monsieur le Ministre d'aller témoigner son soutien et sa compassion à sa collaboratrice ainsi qu'à sa Famille.

Il est bon de rappeler que depuis sa nomination à la tête du Ministère des Eaux et Forêts, Monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA, ne cesse de prôner

l'union, la solidarité et l'esprit de famille.

Le dimanche 03 Novembre 2024, Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, s'est rendu à Cocody Riviera_ Palmeraie, SIPIM 4 (saint Viateur), au domicile de Monsieur IBO Ignace, Contrôleur Financier détaché auprès du Ministère des Eaux et Forêts dont la mère (Veuve Dibo née N'DRIN Amané Adrienne) a été rappelée à Dieu.

Monsieur le Ministre a rassuré la famille de la présence du Ministère des Eaux et Forêts à toutes les étapes des obsèques.



AU PLAN DE LA PROMOTION DU GENRE



Le Ministre des Eaux et Forêts accorde une place de choix à la promotion du genre au sein de son Ministère, le genre est pris en compte dans les nominations aux postes de responsabilité et dans la promotion en grades. En 2024, ce sont 44 femmes qui ont été promues à des grades supérieurs, dont 02 femmes nommées au grade de Colonel Major par son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République.

Par ailleurs, Monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA encourage et soutient toutes les activités de promotions du genre.

- En mars 2024, l'atelier national de validation de l'audit genre du ministère des eaux et forêts a eu lieu à l'hôtel Abidjan Plateau,
- Le lundi 29 Avril 2024, Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, a présidé la Master Class organisée par la cellule genre de son département ministériel à la salle de conférence de la CAISTAB Abidjan-Plateau sous le thème : Comment concilier vies professionnelles, vie sociale et familiale ?
- Le mardi 12 mars 2024, il a également présidé une séance de travail avec les membres de la cellule Genre de son Ministère.

Cette séance de travail sollicitée par la cellule avait pour objectif de présenter à Monsieur le Ministre le bilan de leurs activités de 2023 en vue de recueillir ses orientations.

- Du jeudi 17 octobre au vendredi 18 octobre 2024, Monsieur Laurent TCHAGBA, a validé et soutenu la participation de la cellule genre de son Ministère à la 2ème édition de la journée carrière pour l'orientation des étudiantes vers les métiers des Forces de Défense et de Sécurité à l'UFR des Sciences Politiques Administratives et Juridiques de l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan Cocody en présence de plusieurs personnalités civiles et militaires.

Cette journée carrière a été organisée par la Coordination Africaine des Droits de l'Homme pour les Armées (CADHA), avec l'appui technique et financier de la Fondation Allemande Friedrich Naumann, de la Mairie de la Commune de Cocody et en collaboration avec les Cellules Genre des différents Grands Commandements des Forces de Défense et de Sécurité.

- Le mardi 26 novembre 2024, le Ministre des Eaux et Forêts a reçu les auditrices, formées en leadership féminin au cours d'une cérémonie, organisée à la salle de conférence du 22ème étage de l'immeuble postal 2001, Abidjan-Plateau.

Monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, s'est félicité, du parcours remarquable de 23 récipiendaires, agents de son département ministériel.

AU PLAN DE LA PROMOTION EN GRADE SUPÉRIEUR

L'année 2024 a été riche en promotion de grades au Ministère de Eaux et Forêts.

STATISTIQUES DES PROMOTIONS EN GRADE MILITAIRE 2025 PAR GENRE

GRADE MILITAIRE DE PROMOTION	NOMBRE DE FEMMES	NOMBRE D'HOMMES	NOMBRE TOTAL
CONSERVATEUR-GÉNÉRAL	00	02	02
COLONEL-MAJOR	02	03	05
COLONEL	01	17	18
LIEUTENANT-COLONEL	02	20	22
COMMANDANT	06	23	29
CAPITAINE	03	65	68
LIEUTENANT	01	14	15
SOUS-LIEUTENANT	16	54	70
ADJUDANT-CHEF	03	33	36
ADJUDANT	02	23	25
SERGEANT-CHEF	06	14	20

Le Vendredi 10 janvier 2025 au 26ème étage de l'immeuble postel 2001, Monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, a présidé la cérémonie d'arrosage des galons des nouveaux promus au grade de Conservateur-Général et de Colonel-Major.

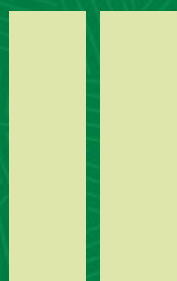
Les autres cérémonies d'arrosage ont eu lieu dans les différentes services et directions.





CONSERVATION - ÉDUCATION DIVERTISSEMENT

Cocody ii plateaux - Abidjan, Côte d'ivoire
contact@zooabidjan.com - Tel: +225 27 47 715189



QUELQUES AUDIENCES
IMPORTANTES ACCORDEES
PAR LE MINISTRE
DES EAUX ET FORETS
EN 2024

LE NOUVEAU REPRÉSENTANT RÉSIDENT PAR INTÉRIM DE LA FAO EN CÔTE D'IVOIRE S'ENGAGE À SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE FORESTIÈRE



Abidjan, Plateau, le 03 Septembre 2024, Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts a accordé à son cabinet sis au 22ème étage de l'immeuble Postel 2001, une audience à une délégation de la FAO conduite par KOFFI Amegbeto, nouveau Représentant Résident par intérim de la FAO en Côte d'Ivoire.

Cette visite de prise de contact de Monsieur KOFFI Amegbeto, a été l'occasion de rappeler les engagements de la FAO obtenus par Monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA lors de l'audience qui lui a été accordée par Monsieur le Directeur de la Division Forêts de la FAO à Rome en ITALIE.

En effet, la FAO s'est engagée lors de cette audience à soutenir les projets du Ministère des Eaux et Forêts en cours de soumission auprès du Fonds Vert pour le Climat et du Fonds pour l'Environnement Mondial ;

À apporter son appui à la formulation d'un projet avec le MINEF, en lien avec un reboisement par les services déconcentrés a été obtenu ;

À envoyer une mission de la FAO en Côte d'Ivoire en vue de formuler une assistance au Ministère des Eaux et Forêts, dans le cadre de la mobilisation des financements pour la mise en œuvre de la Stratégie de Préservation de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (SPREF);

Et à prendre en compte les défis en matière de gestion des conflits homme – faune, qui nécessite la création de sanctuaires fauniques.

MONSIEUR LE MINISTRE LAURENT TCHAGBA ACCORDE UNE AUDIENCE AU PDG DU CONSORTIUM INTERNATIONAL DE L'EAU (IWC)



Le mercredi 18 décembre 2024, à son cabinet sis au 22ème étage de l'immeuble postel 2001, Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, a accordé, une audience à Docteur David Faria, Président-Directeur Général de IWC, une organisation rassemblant des experts dans divers domaines liés à l'eau.

Cette rencontre qui s'est déroulée en présence de Monsieur Abou Bamba, Coordonnateur de Abidjan Legacy Program, a porté le protocole d'accord signé le 15 octobre 2024 entre le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) et l'IWC.

Cette audience est une étape importante pour approfondir les discussions entamées en octobre 2024 et pour finaliser les modalités pratiques d'accord signé entre le Ministère des Eaux et Forêts et le IWC en octobre 2024.

Les échanges ont permis d'aborder les modalités pratiques de mise en œuvre dudit protocole.

LE MINISTRE DES EAUX ET FORETS ACCORDE UNE AUDIENCE A LA SECRETAIRE GENERALE DE LA CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES OU CONVENTION DE RAMSAR



Le mercredi 04 septembre 2024, monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA a accordé une audience à madame Musonda Mumba, secrétaire générale de la convention sur les zones humides ou convention de Ramsar.

En effet, Madame Mumba a saisi l'opportunité de sa participation au Conseil des Ministres Africains de l'Environnement (CMAE) qui s'est tenu à Abidjan du 02 au 06 septembre 2024 pour demander cette audience à Monsieur le Ministre ivoirien des Eaux et Forêts.

Plusieurs sujets ont été abordés au cours de cette rencontre notamment la mise en œuvre de la convention en Côte d'Ivoire ; l'invitation de Monsieur le Ministre à la COP15 de Ramsar qui aura lieu du 23 au 31 juillet 2025 à Victoria Falls au Zimbabwe et bien d'autres.

En retour, Monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA, s'est réjoui de cette visite et a rassuré Madame Mumba de la volonté de la Côte d'Ivoire à continuer à tenir tous ses engagements au sein de la convention de Ramsar. Monsieur le Ministre a aussi rassuré de la participation de son département ministériel à la COP15 de Ramsar.

Il faut noter que la Côte d'Ivoire a récemment rénové les législations portant sur l'eau, sur la faune et sur l'environnement. Ces nouvelles lois offrent la possibilité d'améliorer le cadre juridique des zones humides.



LE FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLE (FIRCA) S'ENGAGE À SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE FORESTIÈRE.

Abidjan Plateau, le Jeudi 31 Octobre 2024, Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, a accordé à son cabinet sis au 22ème étage de l'immeuble Postel 2001, une audience à une délégation du FIRCA conduite par le Nouveau Président du Conseil d'Administration, Monsieur N'GUETTIA Assouman.

Au cours de cette audience, Monsieur N'DIAYE Oumar, Directeur Exécutif, porte-parole de la délégation, a remercié Monsieur le Ministre pour leur avoir accordé cette audience, qui a pour objectif de lui présenter le nouveau bureau et échanger avec lui sur la nouvelle vision de l'institution pour le mandat 2024-2026.

Il faut dire que dans cette nouvelle vision, le FIRCA veut soutenir la mise en œuvre de la politique forestière, et pour ce faire, il souhaite que le Ministère des Eaux et Forêts fasse en sorte que les professionnels de la filière Forêt-bois désigne un représentant dans le Conseil d'Administration du FIRCA.

Monsieur le Ministre Laurent TCHAGBA, après avoir salué et félicité la nouvelle équipe, les a remerciés pour cette démarche salutaire.

LE PARTENARIAT ENTRE LE MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS ET LA FONDATION LAFMAAL SE PORTE BIEN.



Le vendredi 06 Septembre 2024, une délégation de la Fondation LAFMAAL conduite par le Docteur-Ingénieur MICHEL ALIMAN a été reçue en audience par Monsieur LAURENT TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, à son cabinet, sis au 22ème étage de l'immeuble Postel 2001 Abidjan-Plateau.

Cette visite de courtoisie de la Fondation au Ministre des Eaux et Forêts s'inscrit dans le cadre de la consolidation du mémorandum d'entente, signé en mars 2024, entre le Ministère des Eaux et Forêts et la Fondation LAFMAAL.

En séjour en Côte d'Ivoire depuis le 02 septembre 2024, il était important pour

les responsables de cette Fondation, spécialisée dans la promotion de jeunes filles et des femmes scientifiques talentueuses des pays africains qui poursuivent des doctorats dans les matières des Sciences Naturelles, Technologie, Ingénierie et Mathématiques (SNTIM), de présenter les civilités à Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts et de l'informer de l'organisation d'une formation en certification Six Sigma Green Belt. Cette importante formation animée par Dr STEPHAN BACK enregistre la participation de 17 personnes dont 07 femmes.

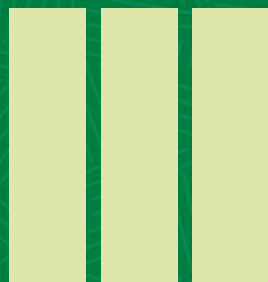
Les 03 participantes du Ministère des Eaux et Forêts sont : (i) le Colonel GNAHOUE KOUDOU Eliane, Inspectrice des Produits Forestiers au Port Autonome d'Abidjan, (ii) le Commandant N'GUESSAN Amenan Bernadette, Assistante Technique à l'APV-FLEGT et (iii) Mme YAO DIAYA Sonia, Cheffe de Service Genre à la DEPE.

Cette formation en Six Sigma Green Belt contribuera à améliorer la qualité des Services du Ministère des Eaux et Forêts, à travers une gestion attentive du changement, un alignement stratégique, une adaptation des outils et des méthodes à la réalité de la protection et de la gestion durable de nos ressources forestière, faunique et en eau.

Pour mémoire, une équipe du Ministère des Eaux et Forêts, composée de Monsieur DJAA Koffi Antoine, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre des Eaux et Forêts et du Colonel KOUDOU Eliane Epse GNAHOUE, Sous-Directrice de l'Inspection des Produits Forestiers au Port Autonome d'Abidjan, avait participé du 08 au 14 juillet 2024, à la conférence de WEIHENSTEPHAN-TRIESDORF en Allemagne dans le cadre de cette coopération internationale.

La fondation LAFMAAL, existe depuis 2018 et est présidée par le Docteur-Ingénieur MICHEL ALIMAN.





LES GRANDS PROJETS DU
MINISTÈRE DES EAUX
ET FORÊTS EN 2024



PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE BASSIN DU NIGER (PIDACC/BN) COMPOSANTE CÔTE D'IVOIRE

En 2024, le PIDACC/BN a investi ses deux (02) zones de compétence (zone centre et zone nord-ouest du pays) au profit de la population locale et particulièrement, les femmes et les jeunes.

Les investissements concernent le reboisement et les activités agricoles réalisés par les groupements sensibles au genre. Ces derniers ont bénéficié d'un financement de la BAD et ses partenaires dans le cadre du PIDACC/BN et de l'encadrement des structures conventionnées par le Programme dont la Direction Générale des Forêts et de la Faune (DGFF), l'ANADER, etc.

- ❖ Au titre du reboisement : 3 248,27 hectares de sites ont été reboisés dont :
 - 2 681,27 hectares reboisés dans la zone centre du pays avec :
 - 952,5 hectares de bois de haute valeur ;
 - 373,24 hectares de bois énergie ;
 - 485,6 hectares d'agroforesterie ;
 - 809,93 hectares de pare feux ;
 - 60 hectares reboisés dans la Forêt urbaine de Yamoussoukro.
 - 567 hectares reboisés dans la portion nationale du bassin du Niger (zone nord-ouest du pays) avec :
 - 146 hectares de berges reboisés ;
 - 15 hectares reboisés pour l'enrichissement des berges ;
 - 60 hectares réalisés pour la conservation des eaux et du sol dans les parcelles cultivées ;
 - 346 hectares reboisés dans les forêts classées.

- ❖ Au titre des activités agricoles

Des kits de matériel et semences agricoles ont été distribués aux groupements bénéficiaires du PIDACC/BN dans la zone centre du pays, en appui à la création de 1 936 hectares de parcelles agricoles.

NB: Pour rappel en 2023, 120 hectares de cultures annuelles (66 hectares de riz et 54 hectares de maïs) avaient été réalisées à Kimbirila-nord dans la portion nation du bassin du Niger avec l'appui du PIDACC/BN.

Aux investissements réalisés par le PIDACC/BN sur le terrain, s'ajoutent les dons faits par le Programme au profit des parties prenantes dans le cadre de leur mission en lien avec les investissements du Programme

C'est le cas du Don de matériel à 700 comités de lutte contre les feux de brousse par le PIDACC/BN.

Le don a été fait au cours du lancement de la campagne nationale de lutte contre les feux de brousse édition 2024, le samedi 06 janvier 2024 à Boukebo S/P de Languibonou dans le département de Botro.

NB : Zone centre concerne cinq (05) régions : Bélier, Iffou, Gbêkê, Moronou et N'Zi

Zone Nord-ouest ou portion nationale du bassin du Niger couvre trois (03) régions : Bagoué, Folon, Kabadougou.





LE PROJET D'INVESTISSEMENT FORESTIER PHASE 2 (PIF2)

Le Projet d'Investissement Forestier Phase 2 (Pif2) est un projet cofinancé par la Banque Mondiale (74 milliards FCFA) et l'État de Côte d'Ivoire (7 milliards Fcfa), soit un montant total de 81 milliards de Fcfa, dont l'objectif principal est de conserver et augmenter le stock forestier et d'améliorer l'accès aux sources de revenus issus de la gestion durable des forêts dans des zones d'intervention.

A ce titre plusieurs activités ont été menées par le PIF2 en 2024 :

- 3 733 hectares ont été reboisés dans 5 Forêts Classées de catégorie 4 dont 2 872 hectares en bois d'œuvre et 861 hectares en bois d'énergie notamment (430 hectares à Pierrhé, 668 hectares à Matiamba, 1 774 hectares à Laka, 417 hectares à Ahua et 444 hectares à Loho) ;
- 439 personnes dont 175 femmes ont bénéficié de contrat de performance dans 5 Forêts Classées de catégorie 4 (Pierrhé, Matiamba, Laka, Ahua et 444 hectares à Loho) pour un montant global de 1 139 506 285 FCFA ;
- 2530 personnes dont 1975 femmes et 555 hommes ont bénéficié d'activités alternatives génératrices de revenus dans les Forêts Classées Catégorie 3 en 2024 ;
- 1303 bénéficiaires de microprojets avec des moyens de subsistance améliorés ont été touchés en 2024 dont 819 femmes et 484 hommes ;
- 2500 hectares correspondant à la situation/superficie des zones représentant des signes d'activités illégales ont été identifiés (récupéré ne représentant plus de zones illégales) ;
- 21 605 hectares ont été placés sous protection renforcées en 2024 dans PN du mont Peko, Reserve naturelle de Mabi Yaya, PNT et Reserve du N'Zo ;
- une convention a été signée en 2024 avec l'association de femme (MALEBI) portant sur 4 Forêts Classées de Catégorie 4 (Ahua, Laka, Fetekro et Matiamba) ;
- 30 tricycles ont été acquis dont 15 ont été distribués aux contractants de reboisement et 15 en cours de distribution aux associations de femmes ;

- 191 personnes dont 33 femmes ont été formées à l'agroforesterie dans le cadre des visites d'échange réalisée dans les plantations modèles (Beki et Azaguié) en 2024 ;
- Le vendredi 18 octobre 2024, s'est tenue à la place OlympAfrica de Soubré la 1ère édition de la célébration de la Journée internationale de la femme rurale (JIFR) organisée par le Ministère des Eaux et Forêts à travers l'Unité de Coordination de Projets (UCP) en charge du Projet d'investissement Forestier 2 (PIF2) et ses partenaires de la SODEFOR, de l'OIPR, de CARE International et de MALEBI, placée sous le thème «l'accès des femmes rurales aux ressources forestières et aux marchés» ;
- le vendredi 19 juillet 2024 au siège de la SODEFOR en présence de Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, Laurent TCHAGBA, don de la Banque Mondiale de 28 véhicules de types 4x4 et de 60 motos d'une valeur totale de 853 900 000 FCFA aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Projet d'Investissement Forestier-PIF2 que sont le cabinet du Ministère des Eaux et Forêts, l'Unité de Coordination du Projet (UCP), la SODEFOR, l'OIPR et Care International.





FONDS DE PREVOYANCE DES EAUX ET FORÊTS



IV

STRUCTURE
SOUS-TUTELLE



LA SODEFOR

La Société de Développement des Forêts (SODEFOR) est au service de la forêt Ivoirienne depuis 1966. Elle joue un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité, la régulation du climat et la lutte contre la désertification.

L'an 2024 s'est achevé avec des résultats globalement satisfaisants, tant sur le plan technique que sur celui de la gouvernance.

Par ailleurs, il faut noter les entreprises partenaires de la SODEFOR qui ont marqué l'année 2024 par des distinctions lors de la dernière édition du prix national d'excellence remis par le chef de l'état en personne, son excellence Mr Alassane OUATTARA :

- La fondation YODE ET SIRO (YES), pour le 1er prix du meilleur acteur de reboisement ;
- L'ONG MALEBI, pour le 1er prix du meilleur Acteur pour la Défense des Forêts, de la Faune et des Ressources en Eaux ;
- La société CIPLAST, pour le 1er prix de la meilleur PME.

Tout cela a été possible grâce au sacrifice et au travail acharné et soutenu de ses vaillants et

dévoués travailleurs, pour leurs dons de soi qui ont permis de vaincre tous les obstacles qui ont pu se dresser devant elle.

Pour l'année 2025, l'ambitieux programme de la SODEFOR est dominé par le reboisement de 85.000 hectares dont 75.000 hectares de reboisements agroforestiers et 9.000 hectares de reboisements intensifs.

Aussi, un accent particulier sera mis sur :

- La protection des forêts grâce à l'important renforcement en agents techniques reçus du Ministère des Eaux et Forêts ;
- La poursuite de l'amélioration de la gouvernance ;
- La mobilisation des ressources en particulier des fonds climatiques et de l'expertise ;
- La poursuite de la modernisation de l'entreprise ;
- La bonne exécution des marchés et autres conventions avec les partenaires, notamment les chocolatiers (SACO, PALMCI, CEMOI, Cargill, AGERROUTE, etc.) ;
- La mise en œuvre du plan de restructuration s'il est adopté par le Gouvernement.





LES STRUCTURES
EXTERIEURES
AU CABINET

LE ZOO NATIONAL D'ABIDJAN

Le zoo d'Abidjan continue de jouer son rôle de divertissement. Il est de plus en plus attrayant. De nouvelles espèces animales tels que le Caméléon, les Poulets Brahma, les aulacodes (agouti), les lapins de race, les pigeons paon ou pigeon trembleur sont venus renforcer le parc animalier.

Quant au parc d'attraction, il a également été renforcé avec l'arrivée de nouveau jeu pour le grand bonheur de la population. Pour l'année 2024, le Zoo d'Abidjan a reçu 250.000 visiteurs.

LE JARDIN BOTANIQUE DE BINGERVILLE

Un joyau de la biodiversité ivoirienne, le Jardin Botanique de Bingerville est un véritable havre de paix au cœur d'Abidjan. Ce site historique, classé monument national en 1991, abrite une riche collection de plantes tropicales, offrant ainsi un aperçu unique de la biodiversité ivoirienne.

Logé sur une superficie de 56 hectares, le Jardin Botanique de Bingerville (JBB) est reparti en 2 zones. La première zone réservée aux espaces de loisirs occupe une superficie de 30 hectares et la seconde zone est uniquement réservée à la conservation. On y trouve plus de 365 espèces de flore. En 2024, le jardin Botanique a accueilli 83 300 visiteurs officiels ayant pris des tickets d'accès :

- 25 600 y étaient pour le sport (la marche) ;
- 13 300 personnes y étaient pour les visites guidées.

Le JBB a enregistré un total de 190 visites guidées dont 113 au niveau local, 41 avec les touristes étrangers et 36 avec les écoles. Également, 6 87 événements ont été réalisés (mariages, anniversaires, tournages de clip et film ...).

Pour améliorer les conditions des adeptes à la marche, toutes les pistes de parcours santé ont été ouvertes et reprofilées.

ÉCOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS (ENEF)

L'École Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) de Côte d'Ivoire est un établissement d'enseignement supérieur qui joue un rôle crucial dans la formation de professionnels qualifiés dans les domaines de l'environnement, de la foresterie et de la gestion des ressources naturelles.

L'ENEF a été créée en 2021 par décret présidentiel, soulignant ainsi l'importance accordée par le gouvernement ivoirien à la préservation de ses ressources naturelles.

L'école a pour mission de former des ingénieurs et des techniciens supérieurs capables de relever les défis environnementaux actuels et de contribuer au développement durable du pays.

Les programmes de l'ENEF couvrent un large éventail de domaines, notamment :

- La foresterie
- La gestion de la faune et des aires protégées
- L'aménagement du territoire
- La gestion de l'eau
- L'environnement

L'ENEF travaille en étroite collaboration avec des institutions nationales et internationales, des entreprises du secteur privé et des organisations de la société civile.

En juin 2024, la première promotion formée par l'ENEF à SEBROKO a été présentée aux drapeaux, il s'agissait de 980 recrues de la session 2022.

Depuis novembre 2024, la formation de 1020 Recrues de la session 2023 est en cours à Sébroko. La présentation au drapeau de cette promotion est prévue le 13 février 2025.

LE BUDGET 2025

Pour l'exercice 2025, c'est un budget d'un montant de 79 187 906 935 FCFA qui a été octroyé au Ministère des Eaux et Forêts, réparti par programme comme suit :

- Programme 1 : 35 062 663 343 FCFA soit 44,28% ;
- Programme 2: 41 900 409 259FCFA soit 52,91 ;
- Programme 3: 627 053 731FCFA soit 0,79%;
- Programme 4: 717 780 602FCFA soit 0,91%;
- Programme 5: 880 000 000FCFA soit 1,11%.

VI

LES PERSPECTIVES



Pour l'année 2025, les défis qui nous attendent sont immenses et exigent des réponses collectives, innovantes et déterminées. Pour les relever, nous devons renforcer notre cohésion, notre esprit d'équipe et de famille.

Au titre des investissements prioritaires au budget 2025, dix (10) projets d'un coût global de 39 124 340 354 F CFA seront mis en œuvre. Parmi ces projets nous avons :

- la phase II du Projet d'Investissement Forestier (PIF 2) ;
- le projet de sauvegarde du bois de vène dans les forêts classées de la Palé et de Boundiali ;
- le projet d'appui à la mise en œuvre de la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts ;
- le projet de surveillance des éléphants par la technologie satellitaire ;
- le projet d'appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le Bassin Versant du Bandama ;
- le Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN).

À travers ces projets, il est prévu le reboisement

d'environ 85 000 hectares en 2025.

Au titre des réformes prioritaires prévues au budget 2025, il s'agira de :

- la prise des derniers textes réglementaire du code forestier et la vulgarisation de celui-ci ;
- la mise en œuvre de la Stratégie de Valorisation des Produits Forestiers (SVPF) ;
- l'élaboration et la prise des textes d'application de quatre lois, notamment le code de l'eau, la gestion de la faune, la protection de l'éléphant et la loi CITES ;
- l'adoption de la politique nationale de Protection, de Reconstitution et de la Valorisation de la Faune et de sa stratégie de mise en œuvre ;
- l'adoption de la politique nationale de l'eau ;
- la validation du plan national de gestion intégrée des ressources en eau ;
- Le développement de l'activité forestière et le renforcement des capacités opérationnelles des structures du Ministère à travers le Fonds Forestier National (FFN) ;
- rendre effectif le commandement fort des Eaux et Forêts et l'inspection Générale forte du Ministère.

LES LAURÉATS DU PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE 2024 AU NIVEAU DU MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS



**MEILLEUR AGENT TECHNIQUE
DES EAUX ET FORÊTS**

**Colonel Major KONÉ Salimata
épouse TONDOSSAMA**



**MEILLEUR ACTEUR
DE REBOISEMENT**

**Fondation Yodé et Sirop
(Fondation YES)**



**MEILLEUR ACTEUR DE DÉFENSE POUR LA
FORÊT, LA FAUNE ET LES RESSOURCES EN EAU**

**Association Malébi représentée
par Mme AHOSSI Delphine.**

CONCLUSION

La gestion durable de nos ressources naturelles constitue un enjeu important pour la protection de la biodiversité, la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la faune et la disponibilité de l'eau en quantité et en qualité pour tous les usages.

Au regard de ces enjeux nationaux vitaux, je recommande pour 2025, plus de travail, de cohésion et de solidarité, de sorte que tous les agents de Ministère soient satisfaits.

Aussi, les imperfections de 2024 doivent être corrigées et les équipes doivent être reboostées avec un commandement fort des Eaux et Forêts et une inspection Générale forte.

Je souhaite un meilleur suivi des projets en cours.

Je m'engage à donner aux agents des Eaux et Forêts, un cadre de travail favorable à la sauvegarde de la forêt, de la faune et des ressources en eau.



MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS CÔTE D'IVOIRE

2025

Ensemble OEUVRONS

POUR LA RESTAURATION RAPIDE ET DURABLE DE NOS RESSOURCES NATURELLES

JANVIER 2025

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER 2025

L	M	M	J	V	S	D
						1
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS 2025

L	M	M	J	V	S	D
						1
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL 2025

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI 2025

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN 2025

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET 2025

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT 2025

L	M	M	J	V	S	D
						1
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
						1
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

1 janvier Premier de l'An
14 février Saint Valentin
4 mars Mardi Gras
1 mars Début Ramadan
26 mars Nuit du destin
30 mars Fête du Ramadan
20 avril Dimanche de Pâques

21 avril Lundi de Pâques
1 mai Fête du travail
29 mai Ascension
6 juin Tabaski
8 juin Dimanche de Pentecôte
9 juin Lundi de Pentecôte
7 août Fête Nationale

15 août Assomption
5 septembre Maoulid
1 novembre Toussaint
11 novembre Journée de la Paix
25 décembre Noël
31 décembre Saint-Sylvestre



MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS

Plateau, Immeuble Postel 2001, 22ème étage - 01 BP 12243 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tél: (225) 27 20 24 47 60 / 27 20 24 47 85 - info@eauxetforets.gouv.ci - support@cicg.gouv.ci



CHRONIQUES
des Eaux et Forêts